

Critérium National 2025

PARTICIPATION : Les régions possédant moins de 500 amateurs , soient toutes les régions hormis la région Hauts de France.

Pas de championnat général (Vase de Sèvres) pour ce championnat .

3 candidats par régions et par catégorie sont retenus

Il n'est pas possible de candidater pour une même catégorie à la fois pour le championnat traditionnel et pour le Critérium national.

En revanche, possibilité de candidater pour des catégories différentes dans les 2 championnats .

Critérium national Catégorie Vitesse (100 à 350 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 4 concours de 100 à 350 km au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total minimum 600 km.**

Plafond de 600 pigeons Les 10 premiers amateurs récompensés.

Critérium national Catégorie Demi-Fond (250 à 600 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 3 concours de 250 à 600 km km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total minimum 1000 km.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Catégorie Fond (500 à 800 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours de 500 à 800 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total 1100 km mini.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Grand-Fond + de 750 km

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours supérieurs à 750 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. Les 10 premiers amateurs récompensés. **Plafond de 1000 pigeons**

Critérium national Catégorie Pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km, au choix de l'amateur. Aux 3 premiers tombés

400 km mini. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 500 pigeons

Critérium national Débutants (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur.

Aux 2 premiers pigeonneaux tombés. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Féminin

Sur 3 concours (catégorie vieux, 1an ou jeunes) pour un total minimum de 900km.

Aux 2 premiers tombés. Les 10 premières amatrices récompensées.

Plafond de 1000 pigeons

As-pigeons Critérium national : Mêmes plafonds et mêmes critères que pour les championnats. Un même pigeon ne peut candidater que dans une seule catégorie.

Pour les pigeons d'1 an et plus

(sauf catégorie pigeonneaux)

- **Vitesse 100 à 350 km.** Sur 4 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Demi-fond 250 à 600 km.** Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Fond 500 à 800 km.** Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Grand fond + de 750 km.** Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - « **Toutes distances** » sur 3 concours vitesse + 2 concours demi-fond +
 - 1 concours de fond (selon critères)
 - Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **Pigeonneaux** de l'année
- 10 amateurs récompensés dans chaque catégorie.

RÈGLES GENERALES :

- **Concours réalisés entre le 15 mars et le 15 septembre.**
- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (palmarès, résultats de l'organisateur du concours)
- **Les doublages officiels sont autorisés. (prévus en début de saison en accord avec l'organisateur du concours.) Participation minimum 150 pigeons et 8 amateurs**
- **2 associations participantes** au concours.
- Un seul résultat par week-end **dans le même championnat.**
- **Un résultat ne peut pas être utilisé dans deux championnats différents, à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats débutants et féminin.**
- Dans les calculs du Critérium national, les classements **tous pigeons** sont acceptés (classement général et à n'utiliser que pour 1 seul championnat)
-

La formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :

(place obtenue) X 1000

Nombre de pigeons du concours

Le calcul se fait à **3 décimales sans arrondi**, et le coefficient obtenu pour le classement est progressif, **le premier obtenant le plus petit total**. En cas d'égalité de 2 amateurs, le départage est établi sur la base des contingent réels de pigeons (au delà du plafond réglementaire).

Exemple : En catégorie fond :

Pigeon x: $6 / 1153 \text{ plafond } 1000 \text{ pig} : 6 \times 1000 : 1000 = 6 \text{ points}$

Pigeon Y: $6 / 1225 \text{ plafond } 1000 \text{ pig} : 6 \times 1000 : 1000 = 6 \text{ points}$

Départage Pigeon X: $6 \times 1000 : 1153 = 5,203$

Pigeon Y: $6 \times 1000 : 1225 = 4,897$

- **Les candidats aux championnats de France devront compléter le formulaire en ligne mis en place sur le site de la FCF, ou le faire compléter par un tiers avant le 15 octobre. Les candidats doivent envoyer IMPÉRATIVEMENT des justificatifs de leurs résultats (copies) pour le 15 octobre au plus tard par mail au président sportif (bouvron@orange.fr), ou à la FCF : (fcf@nordnet.fr) ou à défaut, envoyer aux mêmes adresses, les coordonnées clairement indiquées du site hébergeur de leurs résultats pour contrôle. **Les documents devront être scannés (envoi dématérialisé) ou photocopiés (courrier postal) Ne plus envoyer de photos à partir d'un téléphone mobile.****
- **1 formulaire par championnat.**
- **Pour contrôles, les classificateurs doivent impérativement conserver les classements de l'année en cours jusqu'au 31 décembre minimum et garantir l'accès**

à leur site Web jusqu'à cette date. Ces même classificateurs sont tenus de modifier leur formule de calcul du championnat de France nouvelle formule dès 2024.